

Coupe AA' 1-250

Surface brute : 174.22 ares
 Surface nette : 117.27 ares

Surface privée / publique nécessaire à la viabilisation : 56.95 ares

Surface à céder au domaine public communal : 44.73 ares soit +/- 25.67%
 Domaine public communal déjà cédé : 12.22 ares
 Surface publique : 56.95 ares soit +/- 32.69%

Nombre de logements : 38 logements

Surfaces

LOT	Surface brute (m²)	Surface nette (m²)	Surface à céder (m²)	Surface publique (m²)
LOT1	15.17	12.00	0	0
LOT2	2.73	2.00	0	0
LOT3	2.55	2.00	0	0
LOT4	2.76	2.00	0	0
LOT5	2.76	2.00	0	0
LOT6	3.68	2.00	0	0
LOT7	2.96	2.00	0	0
LOT8	2.42	2.00	0	0
LOT9	2.42	2.00	0	0
LOT10	3.30	2.00	0	0
LOT11	2.75	2.00	0	0
LOT12	2.05	2.00	0	0
LOT13	2.30	2.00	0	0
LOT14	5.03	2.00	0	0
LOT15	2.81	2.00	0	0
LOT16	3.34	2.00	0	0
LOT17	2.84	2.00	0	0
LOT18	2.50	2.00	0	0
LOT19	3.30	2.00	0	0
LOT20	3.90	2.00	0	0
LOT21	3.57	2.00	0	0
LOT22	2.67	2.00	0	0
LOT23	3.03	2.00	0	0
LOT24	2.45	2.00	0	0
LOT25	1.73	1.50	0	0
LOT26	1.73	1.50	0	0
LOT27	2.30	1.50	0	0
LOT28	7.77	2.00	0	0
LOT29	7.00	3.00	0	0
LOT30	3.19	1.50	0	0
LOT31	2.87	2.00	0	0
LOT32	3.54	2.00	0	0
LOT33	3.87	2.00	0	0

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

surface du lot / de l'îlot (m²)
 surface d'emprise au sol (m²)
 surface de construction (m²)
 type de logement
 nombre de niveaux
 type, disposition et nombre de constructions

Délimitation du PAP et des zones du PAG

--- délimitation du PAP
 --- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

--- terrain existant
 --- terrain remodelé

Nombre de niveaux

L, I, II, III : nombre de niveaux pleins
 +1, 2, 3 : nombre d'étages en retrait
 +1, 2, 3 : nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

h : hauteur à l'actuelle de la mètres
 h : hauteur à l'actuelle de la mètres

Types, dispositions et nombre de constructions

m : 1 maison isolée
 m : 1 maison jumelée
 m : 1 maison en bande

Types et nombre de logements

u : 1 logement de type unifamilial
 u : 1 logement de type bifamilial
 c : 1 logement de type collectif

Forme des toitures

tp : toiture plate
 tp : toiture en arête, degré d'inclinaison

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

--- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 --- limites de surfaces constructibles pour dépendances
 --- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 --- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

--- terrain existant
 --- terrain cédé au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

--- pourcentage minimal en surface constructible à dédier au logement par construction
 --- pourcentage minimal en surface constructible à dédier au logement par construction
 --- pourcentage minimal en surface constructible à dédier au logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

--- espace vert privé
 --- espace vert public
 --- aire de jeux ouverte au public
 --- espace extérieur pouvant être scellé
 --- voie de circulation motorisée
 --- espace pouvant être dédié au stationnement
 --- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 --- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

--- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 --- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

--- servitude de type urbanistique
 --- servitude de passage
 --- servitude de type urbanistique

Infrastructures techniques

--- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
 --- canalisation pour eaux pluviales
 --- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende officielle

Représentations

--- indication des coupes
 --- indication numéro lot et surface
 --- dimensionnement des immeubles et reculs des immeubles
 --- servitude "urbanistique" - type "Intégration Paysage"
 --- servitude de type urbanistique "Niveau de Surface"
 --- servitude de type urbanistique "Intégration"
 --- servitude "urbanistique" - type "Biosphère"
 --- logement autorisé dans le cadre de l'opération de lotissement de la rue de Flaxweiler
 --- Domaine privé ou public communal
 --- Surface appartenant à la commune

--- Parking PMR public
 --- Parking public
 --- arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 --- Récupération souterraine
 --- Escalier privé à titre indicatif
 --- Niveau Jardin privé à titre indicatif
 --- Accroché
 --- Branchement particulier
 --- Potelet à titre indicatif

Légende complémentaire

INDEX INFORMATION DESSEIN DATE

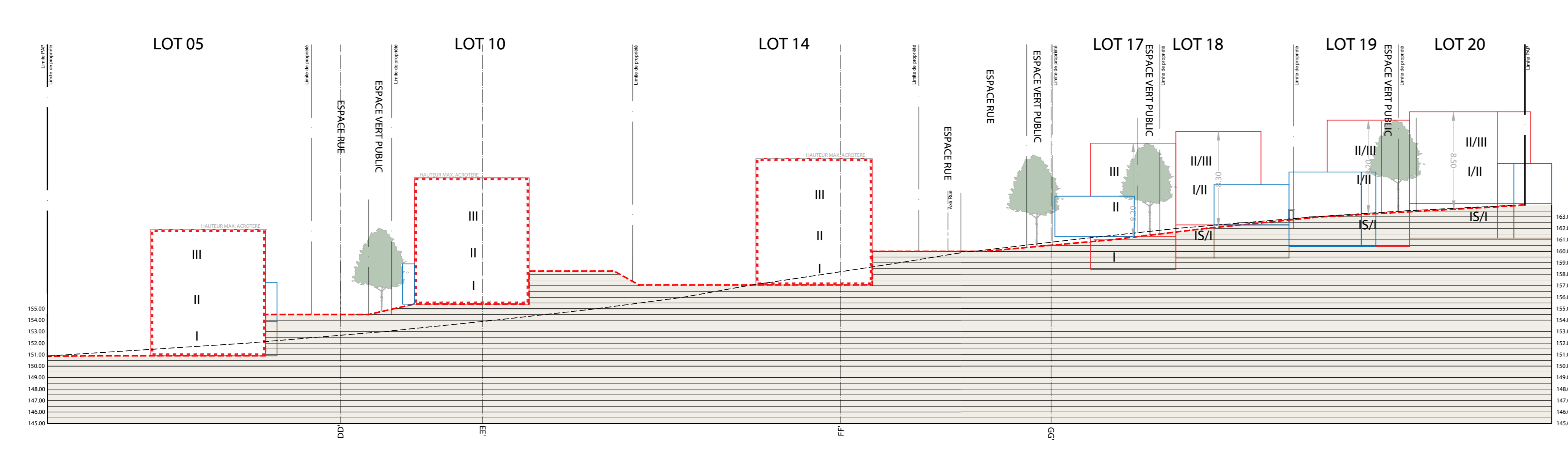
Schumacher Schmitz architectes

PROJET : **PAP-Nouveau Quartier "Rue de Mompach-Est" à Mertert**
 Partie graphique

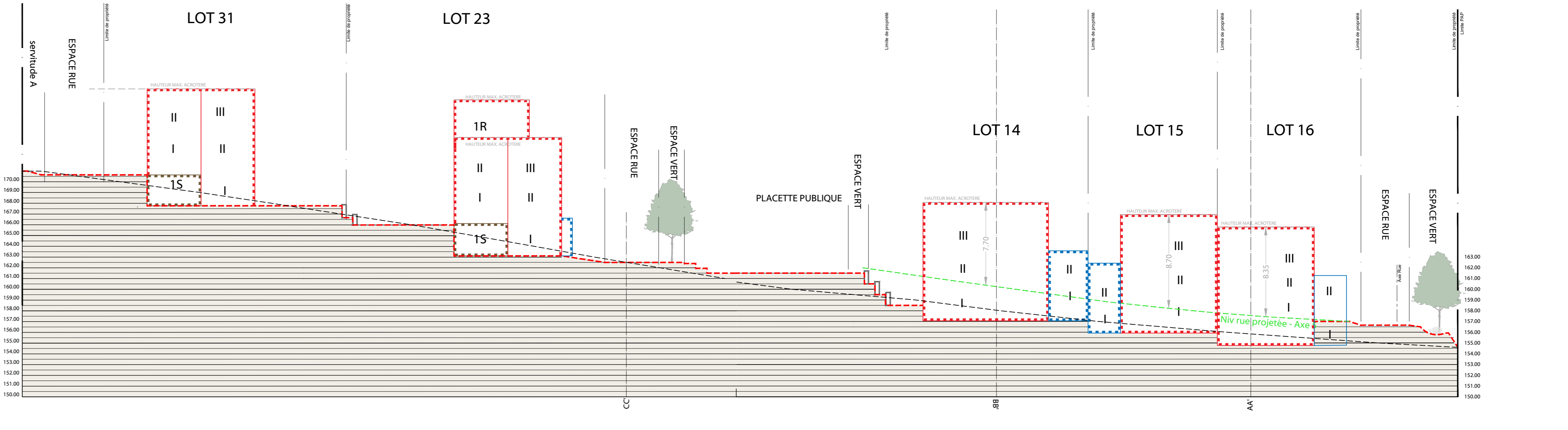
MAÎTRE DE L'OUVRAGE : **Baumeister-Haus Luxembourg**
 19, rue de Flaxweiler
 L-6776 Grevenmacher

DESSINE : MM CONTRÔLE : AA
 FORMAT : ISO A0 DATE : 11.11.2024

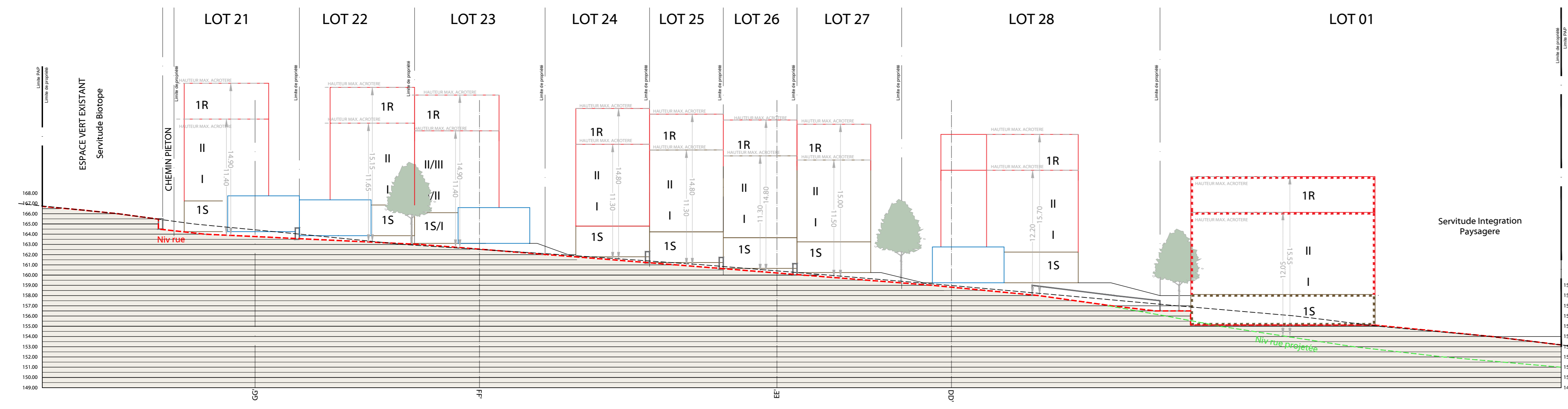
N° 01



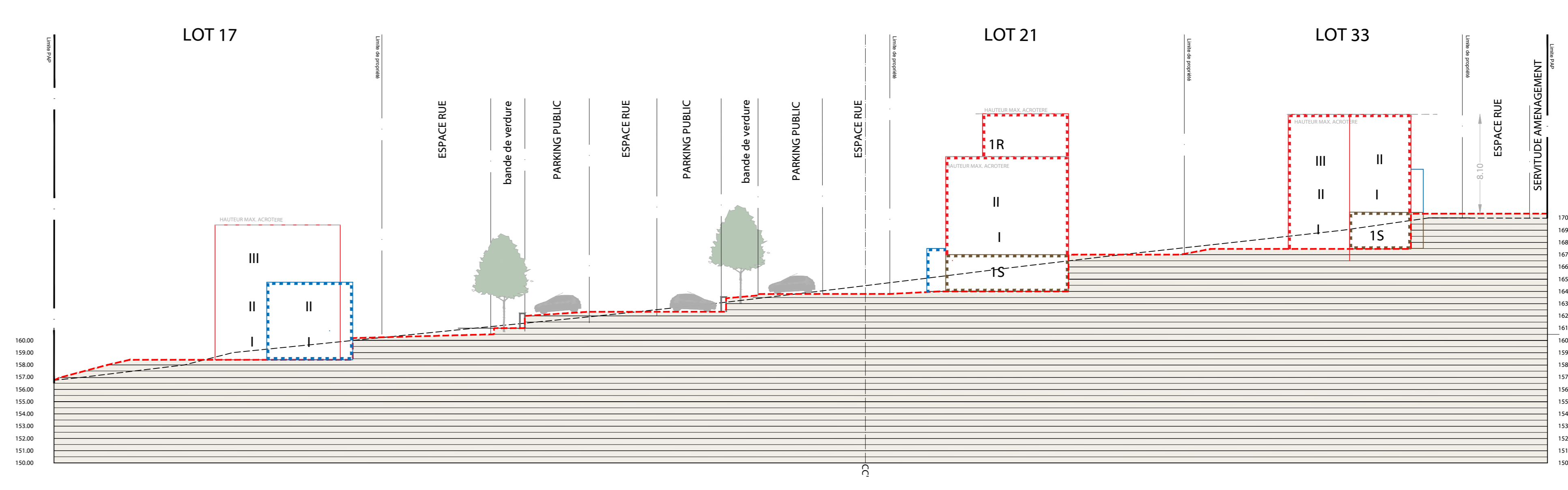
Coupe BB' 1-250



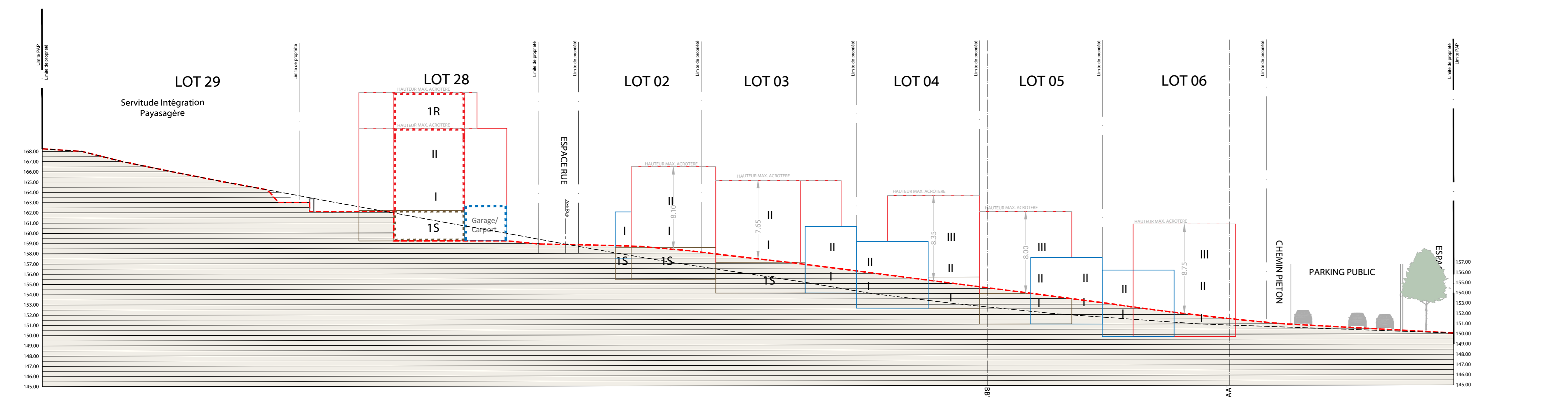
Coupe FF' 1-250



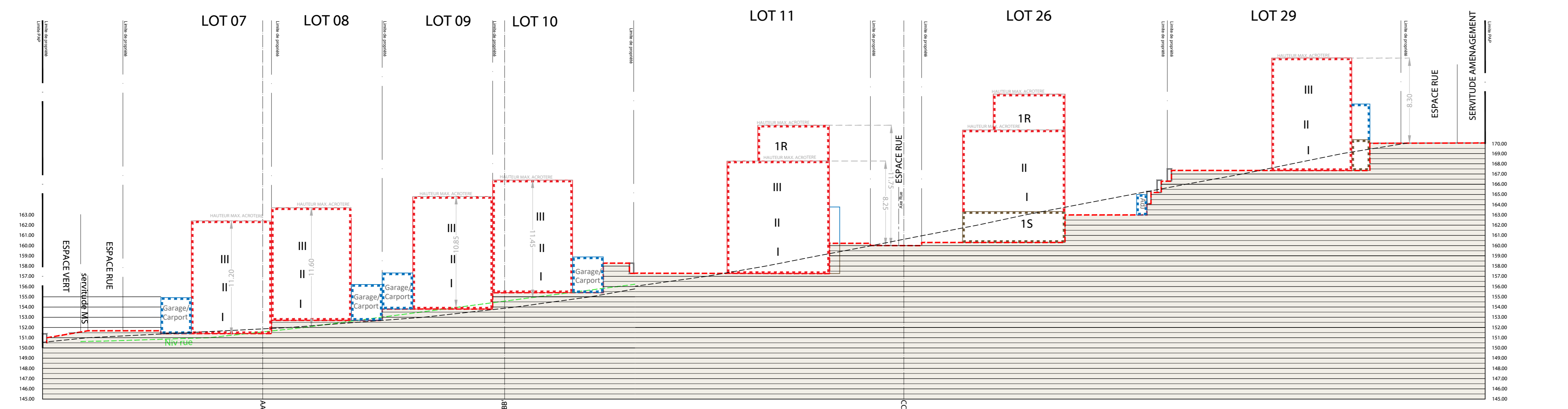
Coupe CC' 1-250



Coupe GG' 1-250



Coupe DD' 1-250



COUPE EE' 1-250

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT 001	surface du lot / de l'îlot (m²)
LOT 002	surface d'emprise au sol (m²)
LOT 003	surface du noyau d'implantation (m²)
LOT 004	surface constructible brute (m²)
LOT 005	type et nombre de logements
LOT 006	type de toiture
LOT 007	nombre de niveaux
LOT 008	type, disposition et nombre des constructions

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III... nombre de niveaux pleins
- +1, 2...R nombre d'étages en retrait
- +1, 2...C nombre de niveaux sous contrôle
- +1, 2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc x hauteur à la corniche de x mètres
- hc x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hc x hauteur au toit de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x=mi x maisons isolées
- x=mj x maisons jumelées
- x=mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x=0 x logements de type individuel
- x=1 x logements de type individuel
- x=c x logements de type collectif

Forme des toitures

- tp toiture plate
- ti toiture à versants, degré d'inclinaison
- ti= information du toit

Gabarits des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- territoire cédé au domaine public communal
- lot existant

Degré de mixité des fonctions

- min 10% pourcentage minimal en surface construite brute à déduire du logement par construction
- max 20% pourcentage maximal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- 100% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murs

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

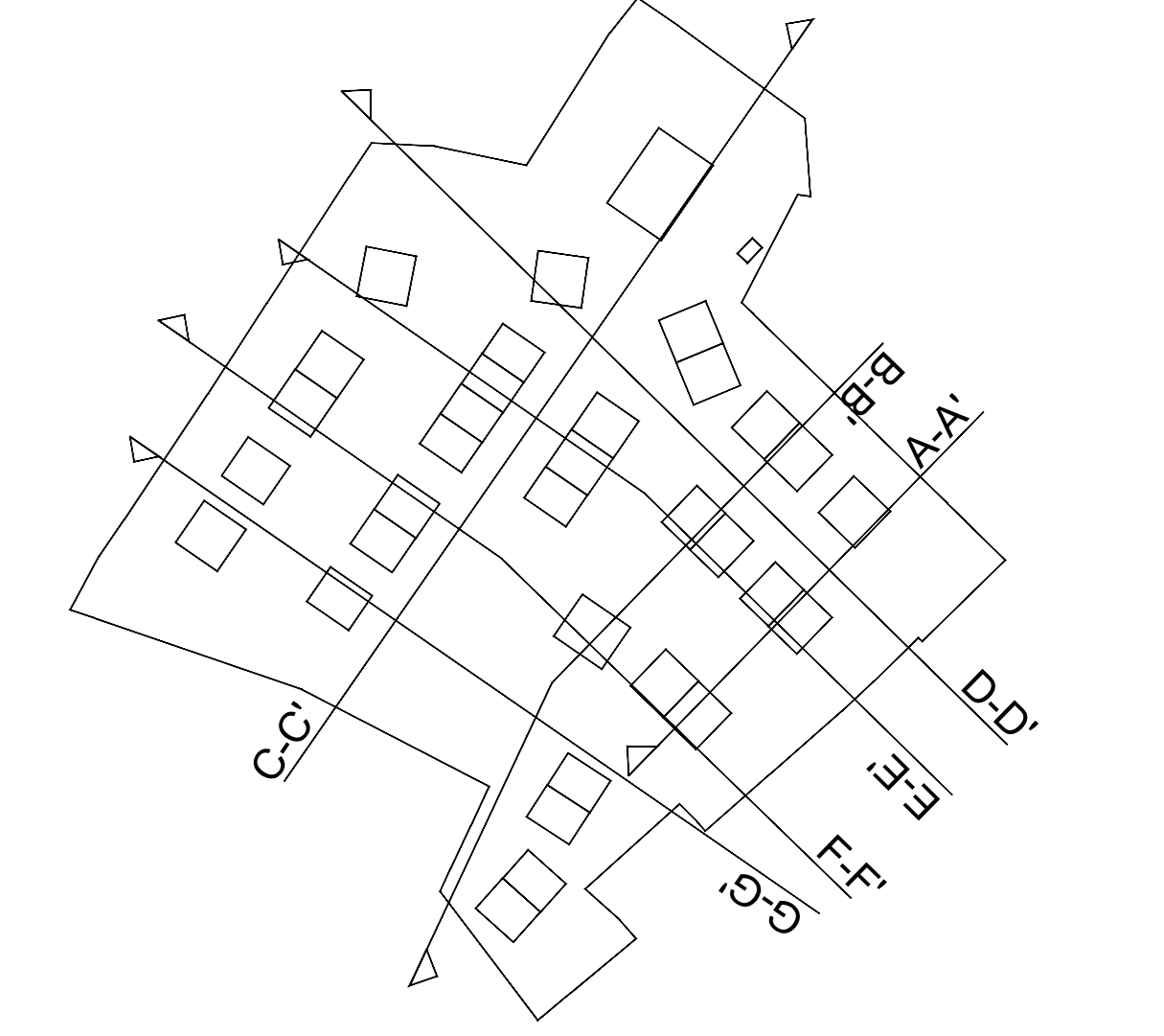
Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude topographique
- servitude de passage
- servitude de passage

Infrastructures techniques

- retenue à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- fosse ouverte pour eaux pluviales

Légende officielle



Représentations

- indication des coupes
- indication numéro lot et surface
- dimensionnement des immeubles et reculs des immeubles
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps
- logement autorisé dans le cadre de l'indication des Plans de l'Etat de la Loi ACCJ
- Domaine privé ou public communal
- Surface appartenant à la commune

Légende complémentaire

- Parking PPM public
- Parking public
- arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Escaliers privés à titre indicatif
- Niveau Jardin privé à titre indicatif
- Accès
- Branchement particulier
- Poste à titre indicatif

Légende complémentaire

INDICE INFORMATIONS DESSIN DATE

Schumacher Schmitz architectes

Le Plan d'Aménagement Particulier est conçu sur base des éléments suivants:
 - Plan d'Aménagement Général de décembre 2013
 - Levé topographique réalisé le 03.02.2023 par le bureau ICR S.A.r.l.

PROJET : **PAP-Nouveau Quartier "Rue de Mompach-Est" à Mertert**
 Partie graphique

MAÎTRE DE L'OUVRAGE : **Baumeister-Haus Luxembourg**
 19, rue de Flaxweiler
 L-6776 Grevemacher

DESSIN : MM CONTRÔLE : AA
 FORMAT : ISO A0 DATE : 11.11.2024